



8 Été
Le "slam" :
à découvrir
avec les cafés-parasols.



10 Été
Stade nautique :
Les plaisirs
de la baignade.



20 Art
Avec Eric Aupol,
la photographie
à l'école.

Malakoff

infos



**Belété
aurythme
des parcs et jardins**

4 → CADRE DE VIE

Parcs et jardins : le petit coin de paradis.

9 → ÉTÉ

En cas de canicule : prévention et solidarité.

13 → OPINION

Tribune des groupes représentés au Conseil municipal.

14 → HANDICAP

Tourisme et handicap.

15 → ÉCONOMIE

Chambre d'hôtes : La Gurinière.

16 → MÉMOIRE

Devoir d'avenir.

19 → À TRAVERS LA VILLE

En brèves et en images.
Rue Gerber : Sens pratique et mémoire.

21 → ART

Pauline Baste-Morand : sculpter les émotions.

22 → CULTURE

Mehdi Charef : conscience esthétique de la génération "beur".
Musique : Brésil et électronique.

23 → SPORT

Course à pied : André Motard.

25 → INFOS

Vie pratique et associative.

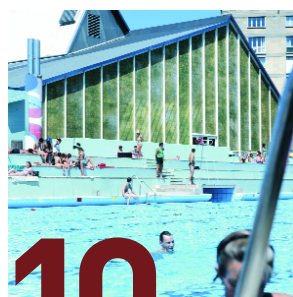


8

ÉTÉ

Sous les parasols

Le service Jeunesse et ses partenaires des cafés-parasols vous invitent à pratiquer le "slam" et autres activités en juillet.

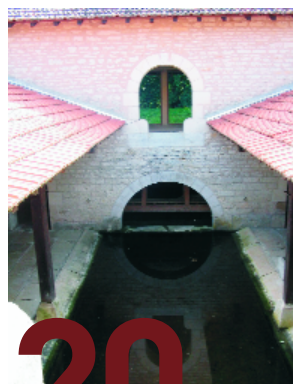


10

ÉTÉ

Stade nautique intercommunal

Pour profiter des plaisirs de la baignade.



20

AVEC ERIC AUPOL

La classe de CE1 de Madame Lescop s'est initiée toute une année à l'art photographique et à d'autres formes d'art contemporain. Ils ont travaillé sur la lumière, les ombres, les reflets et les lignes. (Ci-contre, un lavoir aux environs de Fulvy, photographié pendant la classe de nature.)

Après le Non

Le 29 mai dernier, avec 56,3 % des suffrages exprimés et un taux de participation de plus de 70 %, Malakoff s'est inscrite dans cette belle victoire du Non au référendum.



Au plan national, cette victoire est nette et sans bavure : après des semaines de débat passionné, les citoyens

ont réussi à s'approprier les enjeux européens, à se réapproprier la politique. Des personnes qui ne votaient plus ont retrouvé le chemin des urnes. C'est bien un vote populaire et un vote d'espoir, un Non antilibéral, un Non démocratique, européen qui s'est exprimé ; un Non généreux et solidaire, fortement ancré à gauche. Ce Non s'est forgé dans les refus et les souffrances engendrés par les politiques de casse sociale ; dans les luttes et les mobilisations de ces dernières années.

Le projet de constitution a donc été rejeté. Tenir compte des résultats, c'est, pour le Président de la République, demander l'abandon de ce traité, sa renégociation avec un véritable débat populaire en Europe sur les fondements de l'Union, c'est exiger la suspension des directives et des mesures en cours qui incarnent ce que notre peuple a rejeté.

Cette victoire du Non est un appel à construire, avec les autres peuples européens, l'Europe sociale de la solidarité et du progrès pour tous, à refuser la loi de la jungle et la mise en concurrence des travailleurs.

Enfin, après tant de déceptions, la victoire du Non appelle à un vaste rassemblement politique à gauche, capable de battre la politique libérale, en s'appuyant sur les aspirations et les mobilisations des peuples.

Dans quelques jours, les vacances tant attendues des petits et des grands seront là. Comme chaque année, les services de l'Enfance, de la Jeunesse, les centres de vacances vont offrir de belles vacances à vos enfants.

Comme chaque année, nous prendrons des mesures de prévention et de solidarité envers les habitants les plus isolés ou les plus fragiles de notre ville.

A tous, à toutes, bonnes vacances.

Catherine Margaté,
Maire,

Conseillère générale des Hauts-de-Seine

Malakoff infos e-mail : mairie@ville-malakoff.fr - Tél. : 01 47 46 75 00.

Journal municipal de la Ville de Malakoff. Directrice de publication : Josette Pappo - Directeur de la communication, rédacteur en chef : Pierre Veillé - Rédaction : Jacques Bénézit, Anne Bléger, Frédéric Bohn, Marie-Renée Lestoquoy - Photos : Bernard Poulain, Antoine Bertaud - Conception graphique : 21x29,7 - Maquette : Jacques Colon - Photocomposition, photogravure, montage et impression : LNI - Publicité : HSP : 01 55 69 31 00.

Le numéro 194 paraîtra vers le 1^{er} septembre.

Les parcs et jardins : le petit

Avec l'arrivée des beaux jours, la fréquentation des parcs et jardins retrouve une nouvelle dynamique. Les décors agréables, les nombreux jeux attirent une multitude de visiteurs à la recherche d'un instant de détente. Les équipes des parcs et jardins et des services techniques de la ville veillent en permanence à assurer leur entretien.



« Un royaume de quatorze mille mètres carrés d'espaces verts publics. »

Détente, promenade, repos, jeux, bronzage, rendez-vous des amis... Chacun fréquente les parcs et jardins en fonction des motivations personnelles. Pour un jeune père de famille qui accompagne sa fille de huit ans, « Venir au parc, c'est un peu les vacances avant l'heure. Pour quelques instants, les soucis quotidiens disparaissent. » Véritable poumon vert, les dix-huit parcs, jardins et squares de la localité permettent de découvrir d'innombrables créations végétales et sont un atout indéniable dans l'amélioration du cadre de vie. Vingt-quatre jardiniers et quatre gardiens veillent, été comme hiver, sur ce domaine. Leur royaume couvre une superficie de 14 000 m² d'espaces verts publics, généreusement offerts à la population. Au fil de vos balades, découvrez cet espace de verdure et de réalisations florales et vous aurez un aperçu du travail réalisé, non sans talent, par ces femmes et ces hommes qui mettent leur savoir-faire au service du public. Pour agrémenter ce domaine, nos jardiniers repiquent, chaque année, 240 000 fleurs, dont une moitié en automne et une autre moitié en mai. Le printemps venu, ils plantent 76 000 bulbes de jacinthes et de tulipes. Au total, une superficie de 4 300 m² dévoile parfums et couleurs durant la quasi-totalité de l'année. L'entretien des surfaces engazonnées nécessite également beaucoup d'attention. Du mois de mai au début juillet, la tonte intervient une fois par semaine et chacun des jardiniers y consacre environ trois jours de travail par semaine. L'installation d'un arrosage intégré, sur l'ensemble de ces surfaces, a allégé leur travail. D'autant que leurs activités ne s'arrêtent pas là. La taille et le traitement des haies et végétaux, l'entretien du plan d'eau et de la gent

emplumée du parc Léon-Salagnac, ou celui des fontaines, font également partie de la besogne. Les gardiens ont la



coin de paradis

responsabilité du bon fonctionnement des installations. Ils en assurent l'ouverture et la fermeture, chaque jour de l'année, et veillent également à la propreté et à la sécurité des parcs.

Les arbres

Le patrimoine arboricole des parcs et jardins compte environ 1900 sujets. L'élagage et leur traitement sont réalisés par une entreprise extérieure. Ces espaces

boisés contribuent à l'amélioration de l'environnement. En effet, l'arbre absorbe 15 fois plus de gaz carbonique qu'il n'en rejette. A moins de 400 m d'un espace boisé, la concentration d'ozone au sol baisse d'environ 8 %. Le feuillage protège des rayons ultraviolets (UV-B) et rafraîchit l'air en produisant de la vapeur d'eau (évapotranspiration).

Suite page 6



→ PROPOS CROISÉS

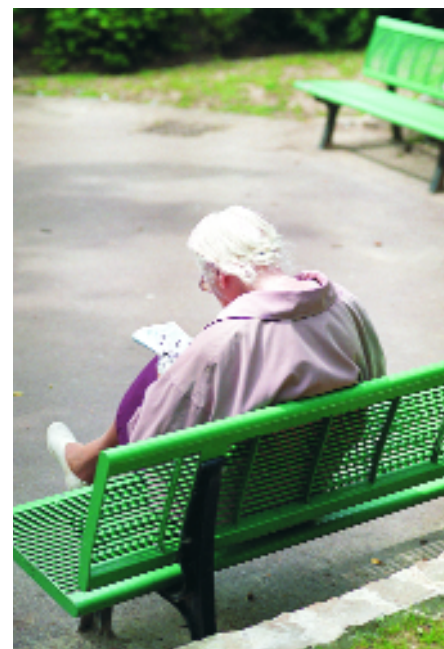
PATRICIA, UNE HABITUÉE DU SQUARE ROMAIN-ROLLAND

«Ce square vit bien. C'est un lieu de rencontre, apprécié des mamans qui vont chercher leurs enfants à l'école Henri-Barbusse. Pour les enfants c'est un passage obligatoire, un endroit où ils peuvent se détendre après la journée scolaire. Les plus petits s'amuse dans le square, tandis que les plus grands jouent au ballon sur l'espace mitoyen qui leur est réservé. Pour nous les mamans, c'est aussi un moment tranquille qui permet de mieux nous connaître. Nous parlons des enfants, de l'école, de nos activités... Bref, de toutes les préoccupations que peuvent avoir les parents.»



SUZANNE, FAN DU JARDIN DU CENTENAIRE

«J'habite rue Savier et je viens régulièrement ici pour me reposer et rencontrer des amies. Chaque après-midi, lorsque la météo le permet, j'arrive au jardin vers 14 h pour y faire mes mots-croisés. A quatre-vingt ans, on a besoin de faire travailler sa mémoire. Ensuite, mes amies arrivent, il est environ 15 h 30. Et là, nous "papotons" toutes ensemble. C'est un moment agréable que je ne manquerais pour rien au monde.»



Suite de la page 5

Le toilettage des bacs à sable

Trois fois par an (printemps, été, automne), une entreprise spécialisée entretient les bacs à sable pour protéger la santé des enfants. Cette opération se déroule en deux étapes. D'abord le sable est ratissé, retourné, brassé sur 10 à 20 cm de profondeur pour éliminer les déchets. Deuxième phase : la décontamination. Une solution désinfectante est injectée avec une lance à haute pression et imprègne le sable sur 25 à 30 cm de profondeur. Le produit tue vermines, bactéries et autres microbes. Selon le besoin, du sable neuf est remis dans les bacs pour compléter le niveau. A noter que "la plage" du parc Salagnac, du fait de la masse de sable et de la fréquentation très importante, fait l'objet d'une intervention hebdomadaire, réalisée par les services des parcs et jardins, pour extraire les impuretés et les objets dangereux.



Améliorer la sécurité et le confort

C'est au service technique de la ville qu'incombe cette mission. Régulièrement les équipements des parcs et jardins sont vérifiés et les travaux nécessaires entrepris. Progressivement, tous les parcs connaissent des travaux de réfection. Les jeux pour les enfants sont périodiquement remis aux normes, ou changés lors que leur état l'impose. Les espaces jeux profitent des nouveaux matériaux mis sur le marché. Les sols classiques recouverts de sable sont remplacés par des sols amortissants qui atténuent les chutes et évitent les "bobos". Pour les visiteurs, les allées sont rendues plus praticables, même lors qu'il pleut. Après la pose d'un enrobé, les chemins, privés de creux et de bosses, deviennent plus sécurisants pour les jeunes enfants et les personnes âgées. Les bancs sont également remis en état de façon régulière et, lorsque cela est nécessaire, des bancs supplémentaires sont installés.



Square Romain-Rolland : après une journée bien studieuse à l'école Henri-Barbousse, un peu de détente ça fait du bien.



Le parc Pierre-Larousse subit cette année quelques transformations : pose de sol amortissant autour des jeux, réfection des allées en enrobé rouge, installation d'un bac à sable et de bancs supplémentaires.



Square Eugène-Christophe : rien de tel pour s'évader qu'un après-midi de jeux.



*** EMBEL
LISSEMENT**

Remise à neuf



Le **théâtre de verdure**, installé dans le parc Léon-Salagnac, accueille ponctuellement des spectacles et des animations. Pour faciliter l'utilisation des locaux et rendre le lieu plus agréable, la Ville entreprend quelques travaux de réfection : peinture, électricité, plomberie, remise en état de la scène, des vestiaires et de l'ensemble des sols... Parmi les entreprises qui s'activent à ces travaux, l'association Club-relais dont le siège est à Bagneux. Une association, subventionnée par l'État, qui offre ses services pour la réalisation de travaux en bâtiments. L'objectif est d'aider des jeunes, désorientés par une succession d'échecs, à entrer dans la vie sociale et professionnelle. Les recrutements s'opèrent en collaboration avec les éducateurs de rue. Durant l'expérience, l'éducateur maintient le contact avec son "protégé". Sur le chantier, ces jeunes apprentis sont accompagnés par un professionnel qualifié qui leur transmet son savoir-faire. «Nous ne demandons pas aux jeunes recrues d'être opérationnelles tout de suite. Ils sont là pour apprendre leur métier et le goût du travail bien fait et retrouver un esprit d'équipe», souligne le responsable du chantier. Cette collaboration entre l'éducateur de rue et le professionnel est intéressante. Elle offre une chance à toutes ces personnes de trouver leur place dans une société où il faut être immédiatement opérationnel.

→ PROPOS CROISÉS

SONIA FRÉQUENTE PLUSIEURS PARCS

«Je viens au parc, d'abord pour accompagner mes enfants, ensuite pour m'accorder un temps de repos. J'habite les Nouveaux, mais le choix du parc varie selon les envies de mes enfants. S'ils veulent faire du vélo, nous venons au jardin des Nouveaux, ils peuvent rouler plus tranquillement. S'ils veulent jouer, nous allons au parc Salagnac où les jeux sont nombreux et pour tous les âges. Quant à moi, assise sur un banc, je les surveille tout en laissant de temps en temps mon esprit s'évader... C'est un vrai bonheur.»

LE CÔTÉ RELAXE

Les messieurs, aussi, fréquentent les parcs. Certains accompagnent leurs enfants. «C'est un moment privilégié. Consacrer tout un après-midi à jouer avec ma fille, c'est formidable», dit un papa. Pour les personnes d'un âge plus avancé, lorsque les efforts physiques doivent se faire avec modération, le parc devient alors un lieu de rencontre. «Entre copains, nous discutons ou participons à des jeux de société», explique un jeune retraité. D'autres encore préfèrent la promenade ou tout simplement la lecture. Mais tous ces habitués vous le diront : «C'est une ambiance de vacances qui règne dans ces parcs : un vrai petit coin de paradis.»



VISITEURS

Les serres municipales ont ouvert

Plus de 600 personnes ont participé aux portes ouvertes, organisées le 20 mai par l'équipe des parcs et jardins de la ville. Guidés par les jardiniers, les visiteurs ont découvert, souvent avec étonnement, l'énorme capacité de production de plants de fleurs, dans les serres municipales. En effet chaque année, plus de 100 000 fleurs y sont produites. La visite a également permis au public de se familiariser avec le maniement de la machine à rempoter. Un fournisseur de la ville, invité à cette initiative, a vendu, à prix coûtant, près de 4000 pots de fleurs aux participants.



Bon été à Malakoff !

A l'intention de tous ceux qui restent à Malakoff pendant l'été, des conseils pour résister aux fortes chaleurs, des informations pour occuper au mieux vos loisirs ou faire vos démarches, avec les changements d'horaires des services et les dates de fermeture.

"Slamer" sous les parasols

→ POUR VOS LOISIRS

• DE 6 À 17 ANS

Les inscriptions sont déjà closes pour les centres de loisirs. Mais les animations de quartier vous sont ouvertes tout le mois de juillet, sans qu'il soit nécessaire de vous inscrire à l'avance, à condition que l'affluence ne dépasse pas les possibilités d'accueil. Voir en page 10 les horaires des maisons de quartier Barbusse, Prévert et Valette.

• POUR LES RETRAITÉS

La section Loisirs Vacances Retraités propose, de juillet à septembre inclus, des visites de villes ou de châteaux, des journées en bases de loisirs, ainsi qu'une sortie de deux jours à la découverte d'une région de France (lieu non défini pour le moment).

Inscriptions : lundi 27 juin, 9 h/11 h 30 et 14 h/16 h 30,

> en salle des conférences de la mairie, 22 bis, rue Béranger.

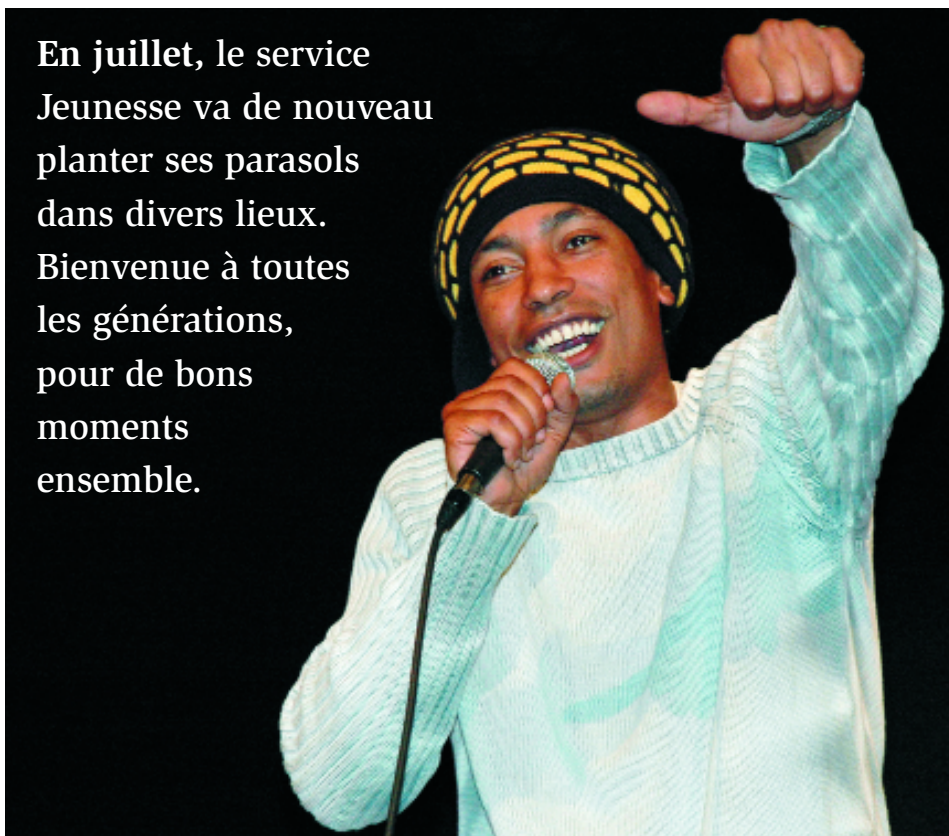
Après cette date, dans la mesure des places disponibles,

> en mairie, à la permanence LVR, mardi et jeudi (14 h/16 h 30), mercredi et vendredi (9 h/11 h 30).

• POUR TOUS

Tous les jours de l'été, vous pouvez vous promener ou vous reposer sur un banc à l'ombre dans les multiples espaces verts de la ville. Pour le stade nautique et la bibliothèque, consultez les horaires en page 10. En juillet, vous pouvez aussi vous initier au "slam" et participer aux diverses activités proposées par "café-parasol".

En juillet, le service Jeunesse va de nouveau planter ses parasols dans divers lieux. Bienvenue à toutes les générations, pour de bons moments ensemble.



Sous les parasols, sièges, coussins et tables vous attendent, avec des rafraîchissements. Les enfants pourront dessiner, lire, fabriquer des objets ou participer à des jeux de société.

Quel que soit votre âge, vous êtes tous invités à découvrir le "slam". N'en, "slameur" de talent, vous initiera à cette forme de poésie très ludique. Quelques exercices suffisent pour apprendre les règles du jeu. Puis vous vous lancez sur le papier et inventez vos propres histoires, vos propres chansons, en jonglant avec les sonorités des mots et le rythme des phrases. Chacun y met ce qu'il veut : émotion, humour, rêves, délire, tout ce qui vous passe par la tête. Pour finir, chacun lit aux autres les textes nés de son imagination. Ceux qui ont eu un avant-goût de cette activité avec l'atelier "slam" de la MJQ en avril et assisté à la

"performance" présentée en mai vous le diront : «On s'éclate, c'est trop !»

Si le "slam" ne vous tente pas, d'autres activités et animations vous sont proposées : rollers, foot, pétanque, jeux stratégiques, initiation à la prévention-santé avec le J-Bus, musique, cinéma, etc. : le programme varie d'un rendez-vous à l'autre.

A l'origine de cette manifestation, la volonté d'aller à la rencontre des enfants et des jeunes qui ne fréquentent pas les centres, d'apporter aussi aux familles des informations sur la ville et les services qu'elle leur propose. Les services Jeunesse

Programme Café-parasol

Les jours, lieux et heures des animations seront affichés début juillet sur les panneaux municipaux.

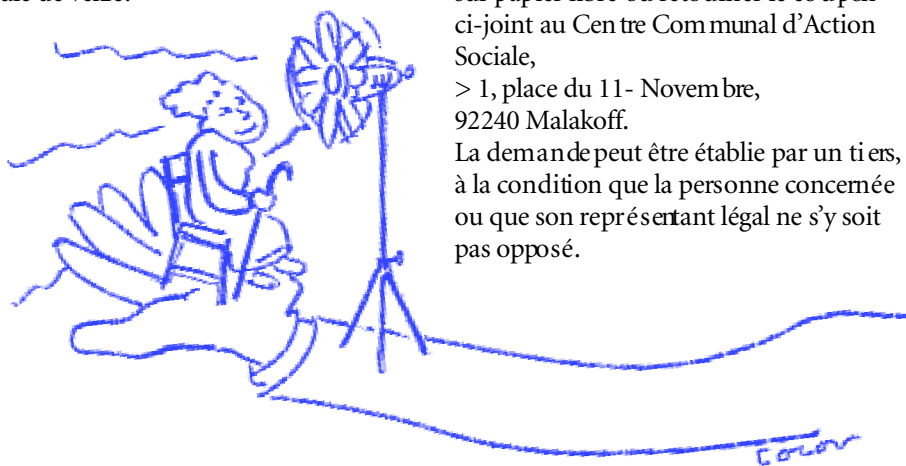
et Enfance, la bibliothèque, la Mission prévention, le Club-relais, Parcs en sport et quelques associations seront les partenaires de cette quatrième édition de "café parasol".

En cas de canicule : Prévention et solidarité

Pour le cas où, cet été, nous aurions à subir les méfaits de la canicule comme en 2003, des dispositifs sont mis en place pour la prise en charge des personnes vulnérables. Par ailleurs, chacun peut contribuer à cette action en signalant les personnes en difficulté.

Vigilance et solidarité

Les personnes en difficulté sont d'autant plus vulnérables qu'elles sont souvent isolées. Seule une personne de l'entourage (amis, voisins, gardiens d'immeubles, pharmaciens et autres commerçants) peut détecter une aggravation des difficultés. L'été, alors que beaucoup partent en vacances, les personnes fragiles sont encore plus isolées. Il est très important que chacun fasse preuve de vigilance et de solidarité et signale ces personnes à la coordinatrice ou à la cellule de veille.



Un registre pour suivre les personnes vulnérables

Un registre nominatif des personnes âgées et des personnes handicapées isolées, vivant à domicile, est ouvert au Centre Communal d'Action Sociale, auprès de la coordinatrice en gérontologie. En cas de déclenchement du plan d'alerte et d'urgence, il permet une intervention ciblée des services sanitaires et sociaux auprès des personnes inscrites. Pour que votre nom figure sur le registre, vous devez adresser votre demande écrite sur papier libre ou retourner le coupon ci-joint au Centre Communal d'Action Sociale,

> 1, place du 11-Novembre,
92240 Malakoff.

La demande peut être établie par un tiers, à la condition que la personne concernée ou que son représentant légal ne s'y soit pas opposé.

Dispositifs

Cellule de veille

En cas de forte chaleur, une cellule de veille se constitue. Elle a pour mission de suivre régulièrement les personnes inscrites sur le registre des personnes âgées ou handicapées isolées. Pour demander de l'aide à la cellule de veille, il suffit d'appeler au :
> 01 47 46 77 89.

Salles "rafraîchies"

L'an dernier, des salles ont été équipées d'air conditionné. En cas d'alerte à la canicule, ces salles "rafraîchies" seront ouvertes à toutes les personnes âgées qui en éprouveraient le besoin. En voici les adresses :

- > Résidence Ambroise-Croizat,
102, rue Paul-Vaillant-Couturier.
- > Résidence Joliot-Curie,
5/7 rue Joliot-Curie.
- > Résidence Laforest
7, rue Laforest.
- > Foyer Léon-Salagnac,
74, rue Jules-Guesde.
- > Maison des Poètes (EHPAD),
77, rue Louis-Girard.

Une coordinatrice en gérontologie

Un poste de coordinatrice en gérontologie a été créé au CCAS, en mairie. Gwenaëlle Carret est à la disposition des personnes âgées et de leurs familles pour les informer, conseiller et orienter en fonction de leurs besoins, toute l'année. Elle coordonne les actions des différents services qui peuvent intervenir pour aider ces personnes.

Prendre contact au :
> 01 47 46 75 79

Je souhaite être inscrit(e) sur le registre des personnes âgées et des personnes handicapées isolées, vivant à domicile.

Nom Prénoms

Date de naissance

Adresse

Téléphone

Signature

Ultérieurement, il y aura un document complémentaire à remplir.

→ HORAIRES D'ÉTÉ

• BIBLIOTHÈQUE-DISCOTHÈQUE MUNICIPALE

> 24, rue Béranger – 01 47 46 77 68.

Du 1^{er} juillet au 31 août :

Mardi : 12 h/14 h.

Mercredi : 10 h/12 h et 16 h/19 h.

Samedi : 10 h/12 h 30 et 13 h 30/16 h 30.

Reprise des horaires normaux le 2 septembre.

• STADE NAUTIQUE INTERCOMMUNAL

> 57, rue Jean-Bouin, Châtillon – 01 46 45 33 20.

Du 20 juin à la rentrée scolaire :

Bassins : 10 h/20 h du lundi au jeudi, 10 h/22 h le vendredi, 9 h/20 h samedi et dimanche.

Sauna : en juillet, 12 h/20 h du mardi au jeudi, 12 h/22 h le vendredi, 9 h/13 h et 15 h/20 h samedi et dimanche ; en août, vendredi à partir de 17 h, samedi et dimanche 9 h/13 h et 15 h/20 h.

• MAISON DE QUARTIER BARBUSSE

> 4, bd Henri-Barbusse – 01 46 44 28 39.

En juillet : du lundi au vendredi, 9 h/12 h et 14 h/17 h.

• MAISON DE QUARTIER PRÉVERT

> 9, rue Jacques-Prévert – 01 42 53 82 62.

En juillet : 9 h/12 h et 13 h 30/17 h 30, du lundi au vendredi. Chaque semaine de juillet, une sortie organisée pour les familles adhérentes du centre.

• MAISON DE QUARTIER VALETTE

> 3, rue Gallieni – 01 46 12 18 20.

En juillet : permanences ouvertes (rez-de-chaussée), animations jeunes (étage).

9 h/12 h et de 13 h 30/17 h, du lundi au vendredi.

• CENTRE DE SANTÉ MAURICE-TÉNINE

> 74, av. Pierre-Larousse – 01 41 17 43 50.

En juillet : Horaires normaux pour tous les services.

Sauf pour le laboratoire : 4/29 juillet, 8 h/12 h et 14 h/18 h du lundi au vendredi, 8 h/12 h le samedi.

En août : horaires différents du 1^{er} au 27 août.

Médecine générale : 9 h/12 h et 14 h/18 h 30 du lundi au vendredi et 9 h/12 h le samedi.

Radiologie, échographie, dentaire : mêmes heures du lundi au vendredi et fermeture le samedi.

Laboratoire : 8 h/12 h et 14 h/18 h, du lundi au vendredi.

Infirmerie : se renseigner par téléphone auprès du service.

• CENTRE DE SANTÉ MARIE-THÉRÈSE

> 53, rue Gambetta – 01 41 17 43 20.

En juillet : Horaires habituels.

En août : Médecine générale du lundi au vendredi, 9 h/12 h et 14 h/17 h ; fermeture le samedi.

Laboratoire et spécialistes sur rendez-vous.

• SSIAD (soins infirmiers à domicile)

Le service fonctionne tout l'été.

Prendre contact au 01 42 53 01 61.

• LA MISSION LOCALE

> 45 av. Pierre-Larousse – 01 46 12 17 00.

Horaires normaux (sans rendez-vous) :

8 h 30/12 h du lundi au vendredi,

et 13 h 30/17 h le mercredi.

Le stade nautique

L'été est une saison propice aux baignades

rafraîchissantes. Le stade nautique fait partie des lieux pris d'assaut en juillet et août, mais reste très fréquenté en hiver. Géré par un syndicat intercommunal, il répond aux attentes des différents publics qui le fréquentent.

inauguré en 1972, le stade nautique est géré par un syndicat intercommunal, créé trois ans avant par les villes de Châtillon et de Malakoff, dans l'unique objectif de réaliser un équipement aquatique. Ce projet intercommunal était innovant pour l'époque, où l'intercommunalité n'en était qu'à ses balbutiements. Ouvert plus de 4 000 heures par an, le stade nautique offre aux populations des deux communes des installations de qualité, dans le respect des normes de sécurité et d'hygiène.

Les publics

La variété des bassins, couverts et découverts, permet de répondre aux besoins des différents publics (sportifs chevronnés, plongeurs, scolaires, enfants de moins de 5 ans, bébés nageurs, associations, etc.). Le syndicat intercommunal dirige ses efforts en priorité vers les scolaires. Les maternelles, primaires et collèges sont accueillis dans le souci de "donner le goût de l'eau aux enfants et leur apprendre à nager", comme le précise Emile Souche, Président du syndicat intercommunal, conseiller municipal délégué à Malakoff. Les enfants de E.M.P. et I.M.P. présentant un handicap moteur ou psychique profitent également des installations, ainsi que



Chiffres

Budget :

1 800 000 0 euros

Les recettes

proprement ouvrent

48% des

dépenses

En 2004, le coût

pour la

production d'un

bain par

utilisateur est de

6,40 €.

Entrées simple :

4,40 €

Entrée d'un

abonnement de

14 entrées pour

un adulte :

2,79 €

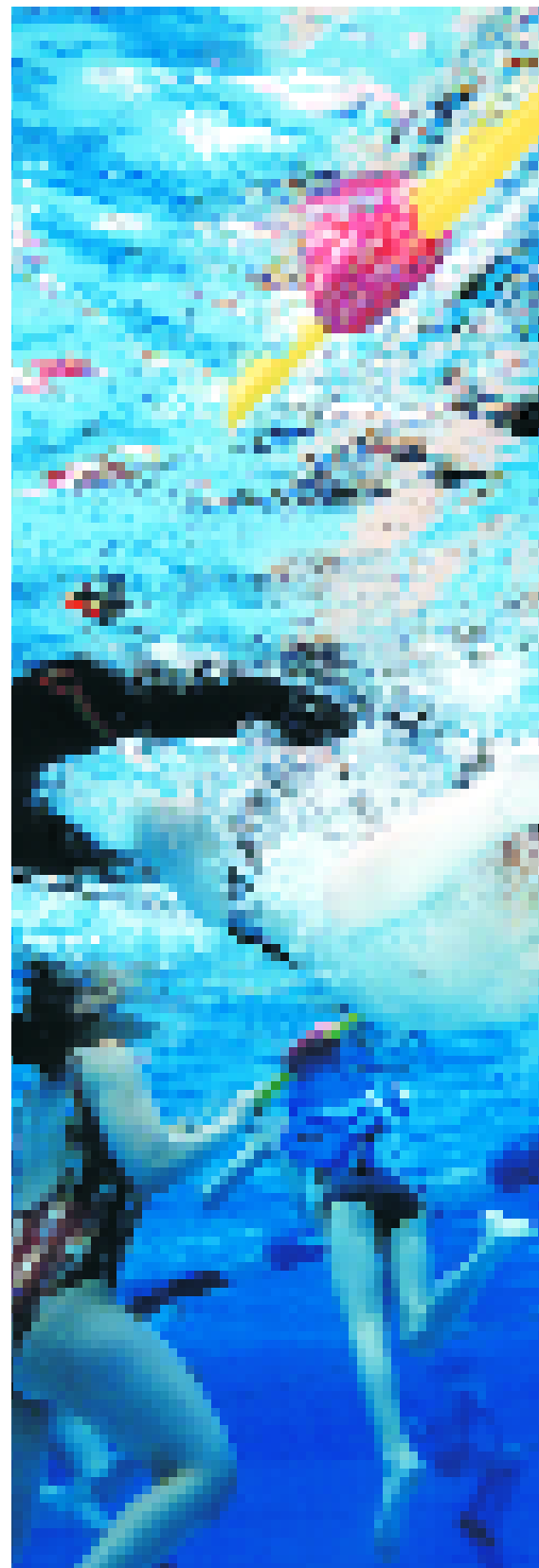
Entrée d'un

abonnement de

14 entrées pour

un enfant :

1,61 €



intercommunal

les crèches et centres de loisirs. Les associations sportives, l'USMM et Gobie Club Plongée, entre autres, dispensent des cours réguliers dans les bassins. Enfin, la piscine est ouverte aux familles, aux personnes non affiliées à un club, pour des pratiques de loisirs. Elle est gérée pour répondre au mieux aux attentes des utilisateurs.

Une gestion au service de la population

«Produire un service qui répond aux besoins exprimés par les populations des deux villes, avec une sécurité optimum dans le respect des meilleures normes d'hygiène possible et dans le cadre d'un budget maîtrisé», tel est l'objectif que s'est fixé le syndicat intercommunal. La qualité de l'eau est constamment contrôlée. Le dispositif de sécurité est composé d'une équipe de maîtres-nageurs sauveteurs et d'un système électronique anti-noyade Poséidon. L'ensemble des installations est utilisé au plein emploi. La demande d'espace supplémentaire est formulée par les scolaires, les sportifs et le grand public. Pour y répondre, le syndicat intercommunal va prochainement entreprendre la couverture du bassin olympique par une double bulle de toile. Ce nouveau toit permettra d'utiliser le bassin tout au long de l'année.



LE STADE NAUTIQUE EN CHIFFRES

Installations

L'ensemble des installations totalise près de 2000 m² de plan d'eau et 3,5 millions litres d'eau dans les bassins.

- 4 bassins couverts, dont :

- Un bassin sportif de 25 m de longueur
- Un petit bassin d'apprentissage de 20 m
- Une fausse de 4 m de profondeur (pour la plongée sous-marine et les plongeurs)
- Une pataugeoire pour les enfants de moins de 5 ans.

- 2 bassins découverts qui fonctionnent 5 mois par an (de mai à septembre) :

- Un bassin olympique de 50 mètres
- Une pataugeoire

- Saunas et hammams

Les publics

Fréquentation annuelle : environ 300 000 usagers, soit 10 fois la population de Malakoff

- 3 000 scolaires par semaine
- Clubs et associations : près de 1 500 personnes par semaine
- Le grand public : en moyenne 3 500 utilisateurs hebdomadaires

Le syndicat intercommunal du stade nautique

Il est constitué d'un comité d'administration, formé de huit élus :

- 4 élus pour Malakoff : M. Souche, Mme Bétous, Mme Picard, M. Antoine.
- 4 élus pour Châtillon : Mme Gascoin, Mme Fontaine, M. Peres, M. Vastel.

La durée du mandat est de 6 ans.

Le comité élit un Président (M. Souche) et un vice-président (Mme Gascoin). A la moitié de la mandature, la présidence alterne. Les décisions se prennent à la majorité des voix du comité. Ce dernier fixe les objectifs du stade nautique et gère son budget.

→ FERMETURES

HÔTEL DE VILLE

> 1, place du 11-Novembre – 01 47 46 75 00.
Fermeture les 9, 14, 16 et 23 juillet, 6, 13 et 20 août.

• CENTRE ADMINISTRATIF ET MÉDICAL BARBUSSE

> 74, rue Jules-Guesde – 01 46 44 07 38.
Fermeture du 29 juillet à 19 h au 29 août à 8 h 30.

• BIBLIOTHÈQUE-DISCOTHÈQUE

15, 16 juillet et 13 août.

• BIBLIOBUS

Dernière retournée : 1^{er} juillet.
Reprise : 6 septembre.

• CINÉMA MARCEL-PAGNOL

> 47 av. Pierre-Larousse – 01 46 54 21 32.
Dernière séance : 12 juillet à 20 h 30.
Reprise : 7 septembre à 14 h 30.

• MAISON DE QUARTIER BARBUSSE

Fermeture à partir du 29 juillet au soir.
Pour cause de travaux, les inscriptions se feront au service jeunesse à partir du 5 septembre.
Ouverture et reprise des activités le 4 octobre.

• MAISON DE QUARTIER PRÉVERT

Fermeture le 29 juillet au soir.
Reprise le mardi 30 août aux horaires normaux.

• MAISON DE QUARTIER VALETTE

> 3 rue Gallieni – 01 46 12 17 00.
Fermeture le 29 juillet au soir.
Reprise le 29 août.

• LA MISSION LOCALE

> 45 av. Pierre-Larousse – 01 46 57 95 41.
Fermeture du 16 au 19 août.

• AMIRE

> 45 avenue Pierre-Larousse – 01 46 12 17 05.
Fermeture du 8 au 26 août inclus.

• CENTRE MÉDICO-PSYCHO-PÉDAGOGIQUE

> 65 rue Hoche – 01 46 55 65 66.
Fermeture à partir du 13 juillet au soir.
Les consultations reprennent le 1^{er} septembre.

PAGE OUVERTE À L'EXPRESSION DES GROUPES DU CONSEIL MUNICIPAL

Les textes publiés dans cette page *Opinions* engagent la seule responsabilité de leurs auteurs

Majorité municipale, élus communistes et républicains

Malakoff, ville solidaire

« Depuis des années, les rapports se multiplient, mettant en évidence l'incapacité de notre pays à faire face au défi de l'allongement de l'espérance de vie et le manque cruel de moyens pour prendre en charge la dépendance.

A la suite du désastre sanitaire de l'été 2003, le Gouvernement, plutôt que d'assumer ses responsabilités, a culpabilisé les Français, indifférents, selon lui, à l'isolement de certaines personnes âgées. Financer une caisse spécifique pour l'autonomie des personnes dépendantes par la suppression d'un jour férié est une mesure injuste et inefficace qui vise plus la casse du code du travail que la solidarité.

Les leçons de solidarité du Gouvernement relèvent d'une grande malhonnêteté, car la politique de fermeture de centaines de lits de long séjour, consacrés à l'accueil des personnes âgées et handicapées, se poursuit et les nombreuses mesures d'allègements d'impôt dont bénéficient les catégories sociales les plus fortunées auraient largement contribué à financer la prise en charge de la dépendance.

Une réelle solidarité nationale impose une réforme de l'ensemble du financement de l'assurance maladie et de la protection sociale, s'appuyant sur une politique de plein emploi et sur une contribution équitable de l'ensemble des revenus.

Dans quelques mois, nous fêterons les 80

ans de la gestion démocratique avec un maire communiste à Malakoff. Ce sera l'occasion de mesurer combien la solidarité n'est pas un vain mot dans notre ville et qu'elle détermine, depuis des décennies, la politique municipale en direction de toutes les couches de la population.

En cette fin d'année scolaire, qu'il s'agisse des fêtes de crèches ou d'écoles, des sorties de retraités ou des repas de quartier, c'est toute une population qui, avec ses élus, contribue à faire que Malakoff reste toujours une ville solidaire.

> *Françoise Guillois*
Maire adjointe aux affaires sociales,
à la petite enfance

Majorité municipale, élus socialistes

Notre Quotidien

« 1 791 943 ? est le montant total du coût de la collecte et du traitement de tous les déchets de la ville de Malakoff en 2004.

Cette somme se trouve dans la moyenne nationale pour ce type de service.

Tous les ans, nous augmentons le tonnage des déchets avec une population constante.

En 1999, les ordures ménagères avec les déchets propres et secs représentaient 9 168 tonnes, alors qu'en 2004 nous avons 10 443 tonnes soit 1 275 tonnes supplémentaires.

Nous ne consommons pas plus de produits alimentaires qu'il y a six ans mais seulement nous rejetons plus, non pas les produits mais les emballages.

Voilà d'où provient une grande partie de cette augmentation, car l'on ne peut plus acheter quatre yaourts sans que ceux-ci soient recouverts d'un film plastique ou d'un carton. Il en

est de même pour les paquets de biscuits, les tubes de dentifrice, les piles électriques et autres achats indispensables à notre vie quotidienne. Pour emporter tout cela chez soi, le magasin propose des sacs en plastique. Bien sûr, il y a une Eco-Taxe sur les emballages (incluse dans le prix d'achat de l'article) pour aider à l'élimination, mais il vaudrait bien mieux moins de taxe et moins d'emballage.

A Malakoff, nous trions, depuis des années, de plus en plus, puisqu'en 1999 il y avait 690 tonnes mises dans les conteneurs bleus et en 2004, 918 tonnes, soit 30 kg par personne. Mais il y a dans ces déchets 22 % de rejets au centre de tri, d'où l'importance de bien trier, car, plus il y a de déchets recyclés, moins le coût de l'élimination est élevé.

Le verre par contre est en légère régression, de 439 tonnes en 1999 nous passons en 2004 à 425 tonnes, alors que nous avons augmenté sensi-

blement le nombre de conteneurs.

320 kg, cela représente ce que chaque Malakoffiot a mis dans sa poubelle verte en 2004 et enfin 2 126 tonnes d'encombrants, toujours en 2004, ramassés dans nos rues.

Toutes ces données chiffrées montrent que le tri au départ est très important, mais les fabricants et les fournisseurs de nos produits doivent prendre conscience de la nécessité de réduire au maximum les emballages afin d'en réduire les coûts d'élimination qui, eux aussi, sont en progression, mais à la charge des consommateurs citoyens.

Une prochaine campagne d'incitation à mieux et plus trier sera mise en place sur notre ville dans les prochains mois.

> *Jean Seignolles*
Maire adjoint chargé de la Voirie
et de l'Environnement

Opposition municipale, groupe des élus soutenus par l'UDF, UMP, RPF, MPF

HLM : ça change

« Au contact du «petit facteur de Neuilly», la mairie PC se radicalise. Tel est le constat que l'on peut faire, et cela pour mieux faire oublier ses lacunes et un favoritisme certain. La population conteste de plus en plus la gestion de notre ville. On ne compte plus les mécontents.

Entre les absences de réponses aux courriers et d'interlocuteur responsable de l'Office, il est en effet très fréquent de voir les habitants de Malakoff, de longue date, s'exiler dans d'autres communes voisines plus accueillantes.

Les attributions de logements ont bien changé... Les appartements libres sont donnés à des familles souvent venues de villes du 93, du 95 ou même de Paris. Un tel choix marque un virage que nous dénonçons par

rapport à la politique des prédécesseurs de notre Maire actuelle. Redonnons la priorité aux Malakoffiots de se loger dans leur ville.

Pour une cité rénovée combien d'autres sont en mauvais état, tels le 5 rue Gambetta, le 210 ou le 150 av. Pierre-Brossolette, cité Georges-Brassens, ou Stalingrad, etc.

Les infiltrations d'eau, les peintures qui tardent à être remises à neuf, les ascenseurs vétustes, les trafics en tous genres, les dégradations, les rixes qui sont hélas, le quotidien des HLM de notre ville. N'ignorons pas les dealers, de plus en plus nombreux qui opèrent en toute quiétude et impunité... Dans les escaliers du 150 av. Pierre-Brossolette par exemple, l'avez-vous remarqué ?

Outre la Mairie qui affirme que tout est calme, une certaine intelligentsia y apporte sa caution, on trouve même des fonctionnaires

du poste de police de Malakoff qui conseillent aux habitants insatisfaits de, je cite, «quitter la ville s'ils sont mécontents» J'ai assisté à cette conversation médusé et interloqué, je vous l'avoue.

Le résultat du référendum à Malakoff, confirme le RECUL du PC amorcé lors des derniers scrutins. En effet, de toutes les villes communistes du département et malgré l'apport des voies d'extrême droite et d'extrême gauche, le non l'emporte d'une courte tête, dénouant ainsi le peuple français de la soi-disante «camisole du libéralisme» (dixit Buffet).

> *Thierry Guilmart*
Conseiller municipal
Permanence : 109, rue Guy-Moquet
06 86 26 04 11

Tourisme et handicap

L'été arrive. C'est le temps des villégiatures, synonymes de détente. Cependant, partir en vacances n'est pas toujours simple pour tout le monde, notamment pour les personnes en situation de handicap. Des associations et organismes spécialisés proposent des voyages et séjours adaptés.



Le logo «Tourisme et handicap» indique le niveau d'accessibilité du lieu touristique.

{ Complément d'infos

• Label Tourisme et Handicap

Créé en 1997, ce label signale les lieux accessibles aux personnes à mobilité réduite. Accordé par l'Association Nationale Tourisme et Handicaps, il est un gage de qualité. Il précise à quel type de handicap les sites sont adaptés (moteur, mental, auditif et visuel).

• Air France

Depuis juin 2002, Air France propose un service d'assistance aux personnes handicapées pour les informations et les réservations (Saphir). Informations : 08 20 01 24 24.

• SNCF

Sur le site internet www.voyages-sncf.com, il est possible de réserver et d'acheter ses billets, de bénéficier des avantages liés à la carte d'invalidé civil (réduction pour un accompagnateur, chien guide ou réservation de l'espace dédié pour fauteuil roulant).

Par téléphone : 08 92 35 35 35.
http://www.voyages-sncf.com/voyageurs_handicapes/preparation_voyage/r-a-d.html

Le mémento : La SNCF a réalisé un mémento à la disposition des voyageurs handicapés, pour les aider à préparer leur voyage. Le mémento est disponible dans toutes les gares, boutiques SNCF et agences de voyage agréées. Il existe en version Braille. Pour le recevoir à domicile, il suffit de le demander en écrivant à : Mission Voyageurs Handicapés 209/211, rue de Bercy 75585 Paris Cedex 12.

Parfois, le grand départ en vacances peut devenir un vrai parcours du combattant pour les personnes à mobilité réduite. Les équipements

touristiques accessibles sont encore peu nombreux et limitent les choix des vacanciers handicapés. Pour prendre le train ou l'avion, il faut réserver suffisamment à l'avance et bien préciser son type de handicap et l'aide dont on aura éventuellement besoin. Ces contraintes sont parfois décourageantes pour certains. L'accès des personnes en situation de handicap à la culture, au tourisme et aux loisirs est pourtant un droit fondamental inscrit dans la loi du 29 juill et 1998 sur la lutte contre l'exclusion. Depuis quelques années, l'offre touristique adaptée se développe et se diversifie. De nombreuses associations programment des voyages organisés pour individuel, famille ou groupe, partout en France et à l'étranger.

Suivez le guide

Il existe plusieurs guides qui donnent des informations précises sur les destinations adaptées à tous les types de handicaps. *Le Guide Néret Vacances et Loisirs pour personnes handicapées* est le plus complet. Il répertorie des adresses de structures et lieux touristiques classées par types de handicaps, par types d'activités sportives et de loisirs, par région touristique. Il indique les associations et les agences de tourisme spécialisées, comme I-care, les musées, hôtels, gîtes, handi-plages et sites accessibles aux personnes en situation de handicap. *Le Guide Vacances* édité par l'Association des Paralysés de France (APF) est lui aussi très bien conçu, mais il s'adresse uniquement aux personnes ayant un handicap moteur. Enfin, la

mission-handicap du CCAS est à la disposition des futurs vacanciers pour leur apporter des informations pouvant les aider à la préparation de leur voyage ou séjour.

Les Compagnons du voyage,

un service d'accompagnement : Cette association, fondée par la SNCF et la RATP, met à la disposition des personnes à mobilité réduite des accompagnateurs pour des déplacements quotidiens ou occasionnels.

Informations :

Les Compagnons du Voyage
163 bis, avenue de Clichy
Impasse Chalabre
75017 Paris
Tel : 01 53 11 11 12.
Mission handicap du CCAS
Mairie de Malakoff
Tel : 01 47 46 75 95.

• Guides

Le Guide Vacances 2005 est vendu au prix de 5,30 € (frais de port compris)

Pour toute commande, envoyez un chèque à :

Association des Paralysés de France
Direction de la Communication
17, bd Auguste Blanqui
75013 Paris

Guide Néret Vacances et Loisirs pour personnes handicapées 2004/2005

A commander à :

Groupe Liaisons
Service Vente par correspondance
187-189, quai de Valmy – 75494
Paris cedex 10

18 euros + 5 euros de frais de port.

En plein cœur de la ville, à deux pas de la place du marché, existe un havre de paix. A l'abri d'un grand portail, qui ne laisse rien deviner du trésor qui se cache derrière, vit *La Gurinière*. Cette pittoresque maison de maraîcher, adossée à un mur en pierres blanches, abrite la première maison d'hôtes de la commune. Surprenant ? Pas tant que cela. Un lieu à l'abri des regards où la nature, maîtrisée, reprend ses droits et respire. Sur plusieurs centaines de mètres carrés, vignes, framboisiers et fraises des bois cohabitent joyeusement avec les coquelicots, les lauriers, la bouillasse et autres rosiers. Sans oublier le potager et ses plants de tomates.

Micheline, l'amphitryonne

Ce lieu, Micheline Barbu et son époux ont décidé de le faire partager à leurs hôtes de passage. Installé depuis dix



Chambre d'hôtes, mode d'emploi Qui peut ouvrir une chambre d'hôte à Malakoff ?

Tout habitant qui accepte d'accueillir personnellement des pensionnaires à la nuitée, dans sa résidence, et d'offrir une chambre confortable, petit déjeuner compris.

Faut-il une déclaration préalable en mairie ?

Non, à ce jour, cette déclaration n'est pas obligatoire.

Quelle différence entre location meublée et chambre d'hôtes ?

L'accueil. L'hôte reçoit en personne son visiteur à son domicile, lui confie sa clef.

Peut-on faire chambre d'hôtes si on est locataire ?

Oui, mais il est fortement recommandé d'en informer votre propriétaire.

Peut-on s'arrêter à tout moment ?

Oui, vous êtes libre d'arrêter cette activité, mais vous devez la prendre au sérieux et respecter toutes les réservations confirmées.

Ais-je droit à des aides pour rénover mon logement ?

Oui, auprès de la Région et du Département.

Suis-je imposable sur ces revenus ?

Oui, mais vous bénéficiez de l'abattement de 72% sur les revenus tirés de votre chambre d'hôtes. Et ces revenus sont défiscalisés, jusqu'à 760 euros par an.

Maison d'hôtes La Gurinière

La province à Paris ?

La première maison d'hôte de Malakoff se dévoile...

ans sur la commune, le couple apprécie le calme de sa propriété, mais s'interroge, quelques années plus tard, sur le devenir du terrain mitoyen : un petit bout de jungle, près d'une maison abandonnée.

Par crainte de voir ce lieu devenir la proie des promoteurs immobiliers, ils décident de l'acquérir vers 1998. Mais que faire de cette bâtisse ? Après avoir envisagé de la louer, l'époux de Micheline la convainc de la restaurer afin d'en faire une maison d'hôtes. Car il voyage souvent et connaît bien le confort des hôtels. « J'avais envie de faire dans ces chambres d'hôtes, ce que j'aimerais retrouver ailleurs, en voyage », nous confie la fée de ces lieux, avec un soupçon d'accent de son Alsace natale. « Il s'agit de faire redécouvrir aux voyageurs de passage le côté sud de Paris.

Nous souhaitons aussi garder ce côté discret, familial et chaleureux. Car ce n'est pas la rentabilité qui nous a guidés dans ce choix de faire de *La Gurinière* une maison d'hôtes. Vous ne nous trouverez donc pas dans les guides touristiques spécialisés... pour l'instant. »

Les travaux débutent avec le nouveau millénaire. « La maison était en piteux état, du fait de son abandon et du passage de squatteurs. » A force de



patience, d'économie, mais surtout avec une touche de savoir-faire, la bâtisse a retrouvé son caractère. « Nous tenions à conserver l'escalier d'origine, en bois, qui accueille nos hôtes dès leur entrée. Il a fallu le déposer, refaire les murs, puis le modifier pour donner accès aux deux portes de l'étage, l'une à droite, l'autre à gauche. »

Une maison authentique

La Gurinière dispose de trois chambres, dont une au rez-

blanc dominant dans cette maison où les rares objets, parfois dénichés aux puces, côtoient l'ancien, à l'image de ces tasses à café, dans la famille depuis les années 50. Un lieu qui donnerait presque l'envie de se marier, juste pour y passer le temps d'une nuit de noces.

Au fond du jardin, une ouverture, au travers du mur de briques, permet de circuler entre *La Gurinière* et la maison des propriétaires, où se trouve la cuisine. Si la table

« Plus pour se faire la vieillesse » der entabilité»

de-chaussée. Chacune dispose d'une salle d'eau, avec toilettes et faïences, dont le motif, différent pour chacune d'elles, a été dessiné par Micheline. Chacune des chambres a son propre cachet, entre murs blanchis et pierre, ornée, pour l'une d'entre elles, de toiles acquises lors d'expositions d'artistes à Malakoff. Authenticité, bois brut et

d'hôte n'y est qu'exceptionnelle, le petit déjeuner est offert aux pensionnaires : Confitures et viennoiseries faites "maison", accompagnées, si vous avez de la chance, d'un délicieux lait ou se mélange coco, vanille des îles et orange. Le soleil brille ? Allez déguster votre breakfast dans le jardin et respirez... vous êtes à Malakoff-sur-mer.

Le programme pour développer la culture de paix se poursuit. Un programme qui relie le devoir de mémoire à la volonté de construire un avenir de paix.



Mémoire

Devoir d'avenir

L'histoire au fil des rues

«C'était marrant et intéressant. On ne savait pas que Malakoff était si grand et on connaît plein de rues. – C'est mieux d'apprendre l'histoire de notre ville comme ça.– Il faudrait



en refaire plus souvent. » C'était l'enthousiasme unanime, à l'issue du rallye organisé par le service Jeunesse en avril. Les participants (entre 11 et 15 ans) étaient une quarantaine,

dont une majorité d'élèves du collège Henri-Wallon. Partis du mail Guy-Môquet, les jeunes ont mis 3 heures 30 à explorer le quartier nord. L'itinéraire, le questionnaire à remplir et les photos à identifier, tout était calculé pour leur faire découvrir l'histoire de leur ville et la "grande histoire", à travers les noms de rue, les équipements publics et les plaques dédiées aux morts de la Résistance. Point d'arrivée : la salle des conférences, où les jeunes pouvaient consulter des documents pour compléter le questionnaire. En finale : un goûter convivial et la remise des cadeaux à tous les participants. Vivement le prochain rallye !

60^{ème} anniversaire de la libération des camps

«Devant ce monument, qui perpétue le sacrifice des morts de toutes les guerres, nous rendons hommage à toutes les victimes du nazisme, de l'antisémitisme, à toutes celles et à tous ceux qui ont eu le courage de se battre pour un monde libre, juste et fraternel et qui se sont retrouvés unis pour le combat de la liberté, de la dignité face à l'oppression.» *Catherine Margaté.*

Voyage contre l'oubli

«*J'imaginai beaucoup de choses sur les camps de déportation, mais les voir, c'est autre chose. Ça m'a appris beaucoup.*», commente *Marion Leyharoux. Après avoir participé, en tant que lauréate du concours de la Résistance, au voyage de la mémoire organisé par Corsico, elle témoigne.*

«A Dachau, il ne reste rien des baraques du camp, mais le musée est impressionnant. Ce qui m'a le plus frappée, c'est comment étaient organisées les salles avant et après "la douche". Une organisation méthodique, inhumaine : une salle pour regrouper les gens, une pour le déshabillage, une pour empiler les vêtements, une pour la douche et une pour ramasser des corps. A Ebensee, j'ai été choquée : non seulement ils ont détruit le camp, mais ils ont construit sur les lieux des maisons d'habitation. Pour la commémoration, des Américains qui avaient participé à la libération du camp, étaient présents et ils ont raconté l'horreur qu'ils ont trouvée, les problèmes pour réalimenter les survivants et comment ils ont obligé les habitants du coin à venir constater. A Mauthausen, nous avons vu le fameux escalier de la mort. Il est fait de pavés empilés n'importe comment. Même nous, nous avons du mal à le monter sans trébucher. Alors j'imaginai les déportés ! Après avoir participé au concours et fait ce voyage, après avoir appris tant de choses sur la déportation, je pense que c'est maintenant à nous, les jeunes, de témoigner. Il ne faut pas oublier ce qui s'est passé là, parce qu'il ne faut pas que ça recommence.»



Avec les jeunes ayant participé au concours et les Anciens combattants, Marion participait à l'hommage à Jean-Moulin.



Palmarès

Les élèves du L. P. Louis-Girard ont été particulièrement distingués par le jury départemental. Nous compléterons le palmarès au mois de septembre.

Partager une expérience humaine

A l'initiative du service culturel, un atelier d'écriture a réuni, de décembre 2004 à mai 2005, des témoins de la 2^{ème} guerre mondiale et des jeunes entre 17 et 35 ans, autour des thèmes de la résistance, de la déportation et de la paix. Deux participantes racontent.



Inès Chouaïeb

Céline Joly : « A partir des textes que nous avons écrits sur ces thèmes, les uns et les autres, nous avons eu un échange très riche. Côté jeunes, ce que nous savions de la guerre venait des livres et des films. Mais pour mieux comprendre la résistance, rien ne vaut les moments de partage avec les personnes l'ayant vécue. Les paroles de ces hommes et de ces femmes ayant combattu pour la liberté m'en ont beaucoup plus appris que ce que j'ai pu voir et entendre avant. »

Inès Chouaïeb : « Pour nous qui n'avons pas vécu la guerre, cela nous permettait de mesurer tout ce qu'elle représente de douleur et d'horreur, de comprendre combien c'est important de refuser la guerre et de vivre dans un monde de paix. »

C.J. : « Après les séances d'écriture, un

groupe est allé au Mont Valérien, un autre voir la pièce de Charlotte Delbo jouée par les comédiens du Magasin. Pour ma part, je suis allée au Mont Valérien. Le chemin que suivaient les condamnés et la clairière où ils étaient fusillés sont restés intacts. L'endroit est imprégné de souvenirs. Je sentais que les anciens résistants pensaient à leurs compagnons qui étaient morts ici. Nous avons gardé le silence. L'émotion était trop forte pour échanger des impressions. »

I. C. : J'ai vu deux fois la pièce. On a l'impression de voir par les yeux de ceux qui racontent. La première fois, c'était avec l'atelier. Pour ceux qui ont vécu ces choses ou qui ont perdu des proches dans les camps, ce devait être difficile de le revivre. Je sentais leur tension. La seconde fois, j'accompagnais des jeunes. Ils étaient très émus et ne comprenaient pas comment de telles choses étaient possibles.

C. J. : Ces rencontres nous ont beaucoup apporté. On a enrichi nos connaissances sur cette période, mais surtout on a partagé une expérience humaine.

I. C. : Nous étions venues à cet atelier avec la volonté de contribuer à transmettre aux autres ce qui s'est passé pendant la guerre, afin d'éviter le retour des mêmes erreurs. Ce partage d'expérience nous motive encore plus pour être, à notre tour, des relais de la mémoire.



Céline Joly et Jaqueline Fourré. Un recueil des textes de l'atelier et des photos prises par M. Al Audat sera publié.



Catherine Margaté et la délégation de l'AFCDRP au côté du Maire d'Hiroshima.

Les Maires pour la Paix à New-York

Début mai, venus du monde entier, une centaine de maires du réseau international Mayors for Peace – parmi lesquels une délégation de l'AFCDRP dont faisait partie Catherine Margaté(1) – et quelques milliers d'Organisations Non Gouvernementales ont passé quelques jours à New-York. Après avoir participé à la Marche pour la Paix, du siège de l'ONU à Central Park, ils ont assisté à l'ouverture de la Conférence de révision du Traité de Non Prolifération des armes nucléaires(2), au siège de l'ONU. Le même jour, la délégation de l'AFCDRP rencontrait M. Rivasseau, ambassadeur de France et son représentant permanent auprès de la Conférence du désarmement. Le lendemain, une conférence des maires sur le thème "Que font les villes pour le désarmement ?" s'est tenue en présence de M. Kofi Annan. Enfin, les maires d'Hiroshima et Nagasaki ont présenté, devant l'assemblée des Nations Unies, le réseau Mayors of Peace et la campagne "Vison 2020" pour la sauvegarde du TNP et l'élimination complète de l'arsenal nucléaire. A cette occasion, plusieurs milliers de pétitions pour la paix ont été remises, dont quelques centaines recueillies à Malakoff.

(1) Association Française des Communes Départements et Régions pour la Paix, branche française de Mayors for Peace.

(2) Le TNP est entré en vigueur en 1970. Il compte 188 états signataires dont la France.



→ EN BREF

SOLIDARITÉ ÉCOLES ASIE

Suite au tsunami qui a ravagé le sud de l'Asie à la fin de l'an dernier, une action de solidarité a été lancée dans les établissements scolaires. A l'appel de l'Association départementale des Pupilles de l'Enseignement Public, six écoles de Malakoff (école élémentaire Femand-Léger, maternelle Henri-Barbusse, écoles élémentaires et maternelles Jean-Jaurès et Georges-Cogniot) ont collecté 1 601,16 €. Représentant la collecte totale des écoles d'Ile-de-France, le chèque de 275 000 €, qui a été remis à l'association Solidarité laïque, permettra la construction d'écoles, leur équipement et la formation d'enseignants.

SOLIDARITÉ AVEC LE SRI LANKA

Le collège Notre-Dame-de-France s'implique dans de nombreux projets de solidarité. Le dernier en date a été mené au Sri Lanka, pour aider les sinistrés du tsunami. «Dès le retour des vacances de Noël, on a démarré l'action pour récolter des fonds, souligne Nicole Besnard, cadre éducatif au collège. Toutes les classes se sont mobilisées. Nous avons organisé un tournoi de foot, des stands au vide-grenier et à la kermesse, avec vente de gâteaux, de T-shirts au bénéfice du Sri Lanka. Une bande dessinée a également été réalisée par quatre élèves de 3^{ème}.» Au total, 3178,54 € ont été collectés. Les sœurs de la Providence sont elles-mêmes allées porter tous ces dons au Sri Lanka. Pour continuer l'action, un parrainage s'est mis en place pour soutenir douze orphelins sri-lankais.

UN PETIT GOÛT DE PAKISTAN

Depuis le mois d'avril, la cuisine traditionnelle indienne et pakistanaise accueille un nouveau membre à Malakoff. Après avoir œuvré dans la capitale, Mahmoud Tariq lance sa propre table. Ce Pakistanais, arrivé en France à l'âge de 16 ans, n'a cessé, depuis, de perfectionner son art de la cuisine et des épices. Fermez les yeux, respirez le parfum du curry et goûtez les spécialités Tandoori : vous y êtes déjà...
NAWAB. 112, boulevard Gabriel-Péri.



IMA
GES

1 – L'association Baby Bouge avait invité bébés et assistantes maternelles à découvrir La ferme de Tiligolo. Après le spectacle, les petits étaient ravis de jouer avec les animaux.

2 – L'installation Paysage avec cascade de Nils Udo ajoute au charme du jardin de la Maison des Arts.

3 – Player, la seconde édition du week-end de jeux en réseau, organisé par le service Jeunesse, a connu un succès grandissant : plus de 400 visiteurs, de 8 à 20 ans, dont une cinquantaine de filles. L'univers des jeux vidéo n'est plus l'exclusivité des garçons!

4 – A l'occasion du 60^{ème} anniversaire de l'USMM, les Pompiers de Paris ont participé au gala de gymnastique.



RUE GERBER

Sens pratique et mémoire

Toponymie. Le Conseil municipal a pris la décision de renommer la rue Lucien et Edouard Gerber pour faciliter le quotidien des riverains. Pour rendre hommage aux frères Gerber, l'un mort dans un camp nazi, l'autre en Espagne, la Ville poursuit activement son travail de mémoire.

La rue Lucien et Edouard Gerber change de nom ! Elle s'appelle désormais la rue Gerber Edouard et Lucien. Les riverains avaient fait part à Madame le Maire des difficultés pour localiser cette rue. Les visiteurs et livreurs cherchaient vainement sur les plans les appellations "Gerber" ou "Frères Gerber", diffusées dans certains guides. Pour éviter toute confusion, le Conseil municipal a voté, en accord avec la famille Gerber, le changement de la plaque de cette voie, en faisant précéder le nom de famille. Cette modification de toponymie participe au travail de mémoire poursuivi par la ville, pour rendre hommage à deux hommes qui ont combattu pour des causes justes.

Edouard Gerber, volontaire dans les Brigades internationales, est parti en 1936 combattre en Espagne pour la défense de la République. Lors de la bataille de Madrid en février 1937, Edouard est capturé par les franquistes et brûlé vif. Le Conseil municipal décide alors de donner son nom à la rue des Marais située à quelques pas du lieu d'habitation de la famille Gerber.

Lucien Gerber, frère d'Edouard, est conseiller communiste résistant. Ouvrier et militant syndical à l'usine Caïffa du 14^{ème}, il fait partie, avec sa femme, Luce, des premiers groupes de résistance ouvrière qui se réunissent dans les terrains vagues à la limite de Malakoff, Châtillon et Montrouge, dès le mois d'août 1940. Ils distribuent des tracts, organisent des manifestations de femmes à la mairie, pour un meilleur ravitaillement et contre les arrestations. Lucien et Luce ont vécu villa Loret, rue Voltaire, et ont accueilli chez eux Léon Salagnac lors de sa première évasion. Lucien Gerber est arrêté chez lui en tant que militant communiste et résistant. Il meurt en déportation à Saschenhausen, au printemps 1945. Luce termine son combat comme agent de liaison du colonel Fabien et prend part aux batailles de la Libération de Paris. Au lendemain de la guerre, le Conseil municipal décide d'associer le souvenir des deux frères et de dénommer la rue Edouard Gerber "Lucien et Edouard Gerber".

HOMMAGE
Le 27 septembre 2005, une plaque sera apposée au 22, rue Voltaire, à côté de la plaque de Lucien Gerber, à la mémoire d'Edouard.
« Ni Lucien mort près de Berlin, ni Edouard décédé près de Madrid, n'ont des sépulture. Ces plaques témoigneront de leur passage et créeront un lieu de recueillement. »



À l'école de l'art avec **Éric Aupol**

Dans le cadre du travail réalisé par la Maison des Arts pour initier les enfants à l'art contemporain, l'artiste Eric Aupol, après son exposition, a continué de guider des élèves à la découverte de la photographie et du langage de l'image. Points de vue croisés sur le chemin parcouru ensemble.

• Eric Aupol

«J'avais proposé de continuer le travail commencé à la Maison des Arts avec les classes qui le souhaitaient. C'est ainsi que les CP de Mme Poirier (école Georges-Cogniot) et les CE1 de Madame Lescop (école Jean-Jaurès) sont venus visiter l'exposition que je présentais à la Maison du Geste et de l'Image à Paris. Avec les élèves de Mme Lescop, l'aventure s'est poursuivie pendant toute l'année scolaire. Je les ai aussi emmenés à Beaubourg pour leur montrer des œuvres où la conception de l'espace est différente, d'autres qui ne s'adressent pas qu'à la vue, mais aussi au toucher et à l'odorat. Les enfants ont effectué aussi de nombreuses prises de vue. Je ne leur ai pas appris à prendre des photos – ils connaissaient déjà la technique – mais à

travailler sur le regard et sur l'image en respectant des consignes précises. Les enfants ont joué le jeu à fond. Il s'est tissé entre nous des liens de complicité et d'amitié.»

• Laurence Lescop

«Nous suivons régulièrement les expositions à la Maison des Arts. Quand il y a un artiste ou une œuvre qui accroche particulièrement les enfants, de retour en classe, nous prolongeons la visite par des travaux "à la manière de". J'ai saisi l'opportunité offerte par Eric Aupol et les élèves ont commencé à prendre des photos lors de leur visite à la Maison du Geste et de l'Image : ils ont cherché les reflets et les ombres, en suivant les consignes données par Eric Aupol. Il leur a montré, par exemple, com-

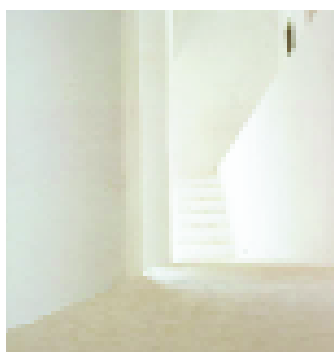


Photo d'Eric Aupol.
Série monochrome blanc.

ment se placer par rapport à la lumière pour saisir les ombres et les reflets, comment suggérer la présence humaine même s'il n'y a personne sur la photo. Les enfants ont continué ce travail de prises de vue à l'école, dans les couloirs et les escaliers, dans la cour de récréation et par la fenêtre de leur classe, enfin en se promenant à Fulvy pendant le séjour de classe de nature.

Parallèlement, j'ai demandé aux enfants d'écrire leurs impressions à chaque étape de cette aventure. Leurs textes et leurs photos ont alimenté le site de l'école ainsi que le "cahier des arts" où la classe garde la trace de toutes ses sorties : musées, cinéma, etc. Pour clore ce long chemin parcouru ensemble, nous ferons une exposition à l'école et nous inviterons Eric Aupol à la visiter.»

A la recherche des ombres et des reflets.



• Les enfants

Après la visite à la Maison des Arts, chacun a choisi une photo de l'exposition et a écrit ce qu'elle lui inspirait. Ex traits :

«Dans le cœur de Paris, je me crois dans un passage secret et je me sens abandonné. Puis je vois une lumière rouge. Je veux sortir, mais je ne sais pas où est la sortie.» (Brian, d'après la photo d'un couloir souterrain dans la série Paris-Les Halles.)

«Je monte les escaliers, mais au bout il n'y a plus d'escalier. Je vois une fenêtre, mais je n'arrive pas à l'ouvrir.» (Juliette, d'après une photo de la série monochrome blanc.)

«Le méchant a lancé de la glace. Il ne pouvait plus bouger. Le méchant lui a coupé la tête et il est devenu une statue.» (Yohan, d'après une photo de statue décapitée dans la série Sarlat.)



L'école dans une flaque après la pluie.



Devant Beaubourg.

Après la sortie à Beaubourg (extraits)

«D'abord, nous avons vu le "Jardin d'hiver" de Jean Dubuffet. J'ai adoré entrer dedans. J'avais les yeux fermés et Ben jamin me guidait. J'ai eu peur car il y avait des trous. J'ai eu peur de tomber. Ensuite, nous avons vu une sculpture de César. Nous avons vu aussi une œuvre bizarre qui m'a beaucoup plu. Dans des tissus, il y avait des épices et c'était accroché au plafond.*» (Nolwen)
 «Nous avons vu le "Jardin d'hiver" de Jean Dubuffet. On est entré dedans, c'est comme si on entrait dans une grotte. Nous avons vu une voiture toute écrasée, c'est une œuvre de César. La visite de Beaubourg m'a beaucoup plu.» (Eléonore)

*Œuvre d'Emesto Neto.

RENDEZ-VOUS

> "Présences"

Sculptures de Pauline Baste Morand

> **Bibliothèque, 24, rue Béranger**
Du 14 juin au 3 juillet.

> "Nouvelles peintures"

de Nils-Udo
 > **Maison des Arts 105, av. du 12-Février-1934.**
Jusqu'au 17 juillet.

> Avis aux visiteurs :

un livret-jeu est mis à la disposition des enfants pour suivre l'exposition.

Paysage avec cascade a été conçu par Nils-Udo et réalisé par les services techniques municipaux. Ci-dessous, les étapes de l'installation dans le jardin.



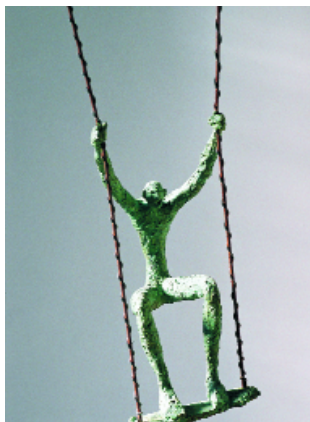
PAULINE BASTE MORAND

Sculpter l'émotion

Pour Pauline Baste Morand, la sculpture est un moyen de transmettre des émotions.

Chaque œuvre invite à tourner autour, à déchiffrer ce qu'elle exprime, à s'y reconnaître.

Des corps humains en mouvement, pleins d'élan et de fougue. D'autres s'abandonnant à la lassitude ou au découragement. Des rapports de confiance, d'écoute, de consolation entre adulte et enfant. Des têtes et masques où le spectateur peut suivre le cheminement du travail pour modeler une tête, modifier son expression. Il ne s'agit pas de portraits réalistes. Ce que traque Pauline Baste Morand, ce n'est pas la ressemblance. C'est tout ce que peut exprimer un corps ou un visage, tout ce



qu'ils peuvent révéler sur l'être humain et ses émotions. De sorte que chacun puisse y trouver comme un double de soi, de ses rêves, de ses désirs, de ses peurs ou de ses doutes.

Des matériaux au service de l'expression

Silhouettes longilignes, visages réduits aux traits essentiels : tout est stylisé. Plus suggéré que matérialisé. Laisant toute latitude à l'imagination de celui qui regarde. L'artiste choisit matériaux et techniques en fonction de l'expression recherchée. Bronze et ferrailles se pré-

sent mieux à traduire l'énergie, l'activité, la volonté, la tension ; l'argile, le plâtre, le fil de fer ou la filasse évoquent davantage une vie éphémère, soumise aux changements, exposée aux blessures et au dépérissement.

Une aventure prenante

Pauline Baste Morand est arrivée à la sculpture par des chemins détournés. Après une formation aux Arts appliqués, elle a travaillé quelque temps dans la mode, puis dans le "marketing".

Parallèlement, elle a suivi des cours aux Ateliers de la ville de Paris pour étudier le nu. Puis elle a voulu apprendre différentes techniques (bronze, soudure, taille du bois et de la pierre). «Depuis quatorze ans, commente-t-elle, la sculpture prend de plus en plus de place dans ma vie. Elle envahit peu à peu tout mon espace et tout mon temps. En 1999, j'ai fait ma première exposition. Je m'investis de plus en plus dans cette aventure et je m'oriente vers la professionnalisation. Ce qu'il y a de sûr, c'est que je veux continuer à explorer toujours de nouvelles pistes.»

**«Jevoudrais que
 ces corps invitent à
 une conversation
 silencieuse, comme
 avec un frère.»**

{ Rendez-vous

• Fête de la musique

Monica Nogueira
(En première partie : Zalyka).
> 21 juin, 20 h 30.
Place du 11-Novembre.

• "Eclipse"

Spectacle danse-jazz
par l'Atelier chorégraphique de la MJQ.
Le spectacle évoque le phénomène de l'éclipse, la terreur qu'il inspirait à nos lointains ancêtres et les danses qu'ils dédiaient au soleil, pour le conjurer de ne pas les abandonner aux ténèbres. La chorégraphie est de Nanou Coranson. Le scénario et la mise en scène d'Henry Coranson. Les musiques sont empruntées à René Aubry, Eric Serra et Jean-Michel Jarre.

Les costumes ont été conçus par Cécile Recoquillon et cousus par Emilia Machado.
> 25 juin, 20 h 30.

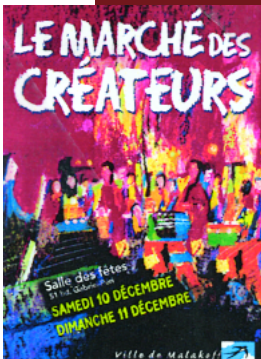
Salle des fêtes Jean-Jaurès.
51, bd Gabriel-Péri.
Réservation au service Jeunesse :
01 47 46 76 62.

• Cabaret-jazz

> 27 juin, 19 h 30.
Salle des fêtes Jean-Jaurès,
51, bd Gabriel-Péri.
Réservation au conservatoire :
01 55 48 04 10.

Marché des créateurs

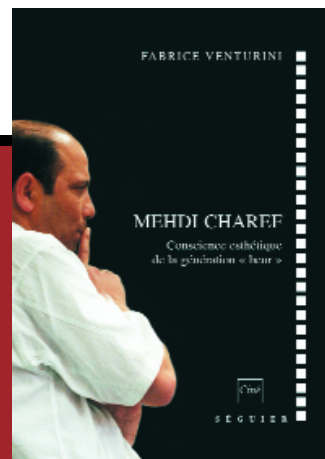
La 3^e édition du marché des créateurs se déroulera les 10 et 11 décembre, à la salle des fêtes. Vous êtes créateur ou créatrice, vous pourrez faire acte de candidature du 1^{er} au 30 septembre auprès d'Annick Le Guillou par mail : annicklg@free.fr. Pour plus d'informations : <http://annicklg.free.fr>



* LES MALAKOFFIOTS ÉCRIVENT

Mehdi Charef

Mai 1985: Le Thé au harem d'Archimède devient le manifeste de la génération beur. Vingt ans après, lorsque Mehdi Charef participe, avec Emir Kusturica, Ridley Scott, John Woo et Stephano Veneruso, à la réalisation des *Enfants invisibles* (série de courts-métrages dédiés à l'enfance dans la guerre), Fabrice Venturini se souvient du "choce esthétique" de son adolescence et d'une longue amitié avec Mehdi Charef. Il rend hommage à l'initiateur du "cinéma beur" et analyse son univers. Par-delà les thèmes de la solidarité, de la dignité humaine, de la reconnaissance de l'autre, de l'intégration, ce qui prime, c'est une quête esthétique, la création d'un monde d'images. Dans ses films, s'intercalent des séquences totalement étrangères à l'histoire, clins d'œil à Marilyn Monroe, Humphrey Bogart, Guilietta Masina ou Jean Seberg: du cinéma dans le cinéma. Formateur en esthétique du cinéma à l'École de l'Image (Gobelins), auteur également d'un recueil de poésies et d'un essai sur Georges Brassens, Fabrice Venturini nous propose, avec Mehdi Charef, *Conscience esthétique de la génération "beur"* (éditions Séguié - 17€), un essai nourri de références rhétoriques et psychanalytiques. Pour cynéphiles initiés.



* MUSIQUE



Brésil et électronique

Monica Nogueira est née et a grandi au Brésil, dans une famille d'artistes. Formée à la danse classique et moderne, après un passage par les États-Unis, elle s'installe à Paris. Elle participe à de nombreux concerts avec d'autres artistes dont un show en

Angola, avec les plus grands artistes brésiliens, en 1993. Dans son premier album – "Le Monde change", réalisé avec le producteur et DJ Claude Monnet – elle marie sons électroniques et mélodies traditionnelles du Brésil, histoires tristes et musiques enjouées. Elle y raconte son pays et rend aussi hommage à Serge Gainsbourg, Tom Jobin, Nino Ferrer et Djavan. Lors de la fête de la musique, vous pourrez apprécier cette artiste aux

multiples facettes, sa voix envoûtante et ses mélodies sensuelles.

En première partie : Zalyka

Zalyka est restée proche de ses racines africaines (Guinée-Bissao). Ayant mûri son talent dans des chorales de gospel, elle crée, en 2003, sa propre formation. Elle compose et interprète des chansons aux rythmes entraînants, inspirées par les choses de la vie.

Le 17 mai, s'est déroulé, au stade Marcel-Cerdan, le meeting André-Motard. Cette compétition d'athlétisme rend hommage à l'ancien coureur, mort accidentellement en 1996, lors d'un entraînement.

Course à pied

André Motard



Décédé le 9 août 1996, alors qu'il s'entraînait pour son 21^{ème} Paris-Versailles, André Motard a laissé son nom à une épreuve d'athlétisme qui réunit l'ensemble des clubs de la région parisienne. Passionné de course à pied, André Motard a couru presque toute sa vie. Son épouse Denise était émue que l'USMM lui rende hommage en lui dédiant une compétition. Les adhérents du club, qui s'entraînaient avec lui, gardent un très bon souvenir de leur ami. «C'était un homme charmant, plein d'humour, confie Roger Teste. Il était jovial, plein de vie. On l'appelait Dédé.» «Il avait toujours une blague à raconter, ajoute Claude Saillard. Il était agréable, souriant. Il courait avec moi, mais aussi avec mon père, Marcel, qui l'appelait le même à cause de leurs 20 ans d'écart.» «André était très sérieux dans ses entraînements», complète Henri Bosser. Tout le monde l'aimait et connaissait sa passion.

Un coureur infatigable

«J'ai connu mon mari à l'âge de 17 ans, nous confie Denise Motard. Il courait déjà. On s'est marié à 21 et 22 ans en 1947, puis on s'est installé rue Danton.

Je l'accompagnais à tous les grands rendez-vous sportifs. Les 20 km de Paris notamment, qu'il ne manquait jamais, sauf en cas de tendinite ; les marathons de Paris, de New-York, le Paris-Versailles, etc. Il n'était jamais fatigué pour aller courir. Il s'entraînait plusieurs fois par semaine. L'hiver, il revenait crotté à la maison, son survêtement était plein de boue. Et c'est moi qui étais de corvée lessive après.» A 70 ans, il galopait toujours, dans la catégorie des vétérans. Il était d'ailleurs le 1^{er} de sa catégorie, se souvient Henri Bosser.

Une fin d'artiste

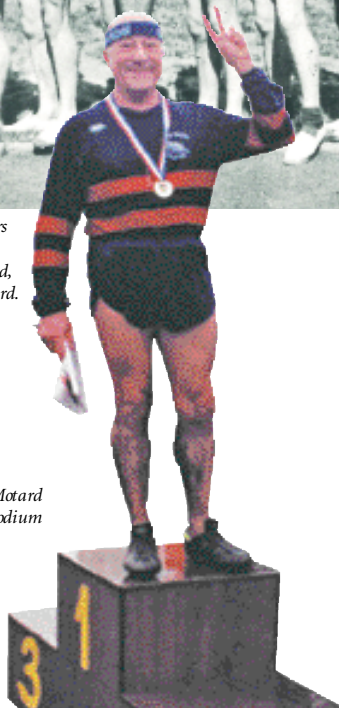
La chanson de Dalida disait : «Moi je veux mourir sur scène, en chantant jusqu'au bout». André Motard aurait pu interpréter la même partition, en remplaçant simplement le verbe chanter par le verbe courir. Décédé accidentellement en faisant son foo-

ting le long de la route, il a eu une belle fin de vie. Il est mort en courant, dans l'exercice de sa passion. Ses amis de l'USMM, émus par les circonstances de son décès et attachés à son souvenir, lui rendent hommage depuis bientôt neuf ans.



L'équipe des coureurs en 1945.
n° 42 : André Motard,
n° 50 : Marcel Saillard.

André Motard sur le podium



PALMARÈS

Depuis 1964 : Inscrit à la section athlétisme de l'USMM, il pratique le demi-fond, le cross, puis la course sur route.
Dans les années 70 : Il se lance dans les 100 km
En 1980 : Il participe au marathon de New York
1995-96 : Il cumule les titres de champion départemental, régional, et de France dans la catégorie vétéran 4.

L'Etat veut se désengager

Le Conseil d'Administration de la Caisse d'Allocations Familiales (C.A.F.) des Hauts-de-Seine exprime ses inquiétudes devant les difficultés rencontrées pour le financement de l'action sociale des C.A.F. En effet, pour garantir les engagements pris par la C.A.F et l'Etat, dans la deuxième convention d'objectifs (2005/2008), le taux de progression du fond national d'action sociale devrait atteindre 12 %, chaque année. Le ministère des Finances ne propose que 8 %. Cette diminution annoncée de 4 % représenterait un nouveau désengagement de l'Etat envers les familles, notamment celles qui rencontrent le plus de difficultés. Une situation d'autant plus inacceptable que l'Etat ne cesse de dissuader sur l'importance de la politique familiale



La baisse du financement du fond national d'action sociale aurait de graves répercussions dans le fonctionnement des crèches et l'accueil des enfants de familles modestes vers de multiples activités : centres de loisirs, centres de vacances, aide aux devoirs...

et plus particulièrement sur les besoins d'accueil de la petite enfance. «Si de tels arbitrages budgétaires devaient se confirmer, cela ne manquerait pas d'avoir des conséquences extrêmement négatives pour les collectivités territoriales, des communes au département, pour leur politique d'action sociale et plus particulièrement pour le fonctionnement des structures d'accueil des enfants de moins de six ans», souligne Catherine Margaté dans un courrier adressé au ministre de l'Économie. Madame le Maire a également sollicité l'Association des Maires du Département afin d'obtenir une intervention conjointe des maires des Hauts-de-Seine, auprès des ministères concernés.

SERVICES

→ Papiers d'identité

Deux mois à l'avance !
Les délais entre l'envoi d'un dossier par la mairie à la sous-préfecture (où les dossiers s'accumulent !) et son retour, rallongent de plus en plus : plus de huit semaines pour les passeports (qu'il s'agisse d'un voyage touristique ou professionnel) et pour les cartes nationales d'identité. Pour obtenir vos papiers, il est recommandé de faire les démarches deux mois ou trois mois à l'avance. Rappelons que, pour déposer votre dossier, il est indispensable de prendre rendez-vous en mairie :
> 01 47 46 77 98

→ Vaccination

Rougeole-oreillons-rubéole
Notre taux de vaccination contre ces maladies est insuffisant : seulement 86 % alors qu'avec un taux de couverture vaccinale de 95 % ces trois maladies pourraient être éliminées. Deux vaccinations ROR sont recommandées : une première dose à partir de 12 mois, une seconde entre 3 et 6 ans. Une vaccination de rattrapage est recommandée entre 11 et 13 ans pour les enfants qui n'ont pas été vaccinés auparavant. L'assurance maladie prend en charge à 100 % le vaccin ROR pour les enfants entre 1 an et 13 ans inclus.

URBANISME

→ Permis

Permis de construire, de démolir, déclarations de travaux accordés

- ROBUTEL, 13, rue Germaine, rénovation et surélévation d'un pavillon
- SCILE PAIN PERDU, 30, rue Vincent-Morris, démolition partielle de locaux à usage d'activité et réhabilitation
- FERAUD-COURTIN, 7, allée Marguerite, extension et surélévation d'une maison individuelle
- MARCHAND-JAMIER, 25, rue André-Sabatière, surélévation d'un pavillon
- VILLE DE MALAKOFF, 17, rue Béranger/ 2/4, rue Augustine-Variot, modification de façade
- OPHLM DE MALAKOFF, 12, rue Gambetta/ 4, rue Victor-Hugo, modification des surfaces et des façades, création d'une baie vitrée et modification des sous-sols
- VAUVRAY, 46, rue Gallieni, pose de deux velux en toiture sur un immeuble d'habitation
- TOUTAIN, 27, sentier des Gamants, réfection de la verrière d'un perron clos, pose d'un velux en toiture, ravalement d'une maison individuelle
- POULAIN, 32, rue de la Tour, modification des façades de l'habitation en rez-de-chaussée
- CUVEILLIER, 38, rue Victor-Hugo, réfection de la toiture, pose de deux velux côté jardin
- SCIGV MALAKOFF, 8, av. Anatole-France, ravalement des façades et pignons d'un immeuble d'habitation
- PFEIFFER, 33, rue Guy-Môquet, réfection de la toiture à l'identique d'un pavillon
- ÉTUDE DU THÉÂTRE, 27, bd Camélinat, ravalement des façades d'un immeuble d'habitation
- HENRIQUE, 35, rue du 19-Mars-1962, ravalement, pose de pavés de verre en limite de propriété, agrandissement d'une fenêtre au rez-de-chaussée d'une habitation
- CRUTESCU, 5/7, impasse des Négriers, prolongement de la toiture d'une remise
- SNC PORTE DE CHÂTILLON, 6, av. Pierre-Brossolette, modification de l'aménagement intérieur et de l'aspect extérieur d'un centre commercial
- PEINTEC PLUS, 3, av. Arblade, ravalement des façades de l'établissement scolaire Notre-Dame-de-France
- DIETRICH, 38, rue Carnot, création de deux ouvertures fixes sur le pignon d'une habitation
- GLACHANT et ULLDEMOLINS, 28, rue Alexis-Martin, modification du sous-sol, agrandissement d'une ouverture sur la façade arrière d'un pavillon

→ Numéros utiles

Hôtel de ville

> 1, place du 11-Novembre, Tél. : 01 47 46 75 00.
Ouvert de 8 h 30 à 12 h du lundi au vendredi, de 13 h 30 à 18 h le lundi, de 13 h 30 à 17 h du mardi au vendredi. Samedi de 9 h à 12 h : CCAS, état-civil, urbanisme, accueil enfance-jeunesse.

Centre administratif et médical Henri-Barbusse

> 74, rue Jules-Guesde, Tél. : 01 46 44 07 38.
Ouvert de 8 h 30 à 12 h du lundi au samedi, de 14 h à 19 h du lundi au vendredi.

Centre municipal de santé Maurice-Ténine

> 74, avenue Pierre-Larousse,
Tél. : 01 41 17 43 50.

Bureau de police de Malakoff

> 1, place du 14-Juillet, Tél. : 01 55 58 08 00.
Ouvert de 9 h à 12 h et de 14 h à 18 h du lundi au vendredi, de 9 h à 11 h 30 le samedi.

Commissariat de Vanves

> 38, rue Antoine-Frattaci, 92170 Vanves.
Tél. : 01 45 29 36 85.

Pompiers

> Tél. : 01 46 56 18 18.

Garde médicale

de 20 h à 24 h du lundi au samedi, de 9 h à 13 h et de 16 h à 24 h dimanches et jours fériés.
> 10 bd des Frères-Vigouroux, à Clamart.
Prendre rendez-vous au 15.

→ **Services de garde**

Médecins

Garde médicale de 20 h à 24 h du lundi au samedi, de 9 h à 13 h et de 16 h à 24 h les dimanches et jours fériés :
 > 10, bd des Frères-Vigouroux, à Clamart.
 Pour être accueilli, il faut appeler le 15.

Pharmacies

19 juin : Burbot,
 > 24, rue Jean-Bleuzen, Vanves.
 26 juin : Balteaux.
 > 55, rue P.-Vaillant-Couturier, Malakoff.
 3 juillet : Lippstreu,
 > 32, rue Auguste-Comte, Vanves.
 10 juillet : Montlouis,
 > 88, av. P.-Larousse, Malakoff.
 14 juillet : Treussard-Hernandez,
 > 20 av. P.-Brossolette, Malakoff.
 17 juillet : Hromis
 > 51, av. P.-Larousse, Malakoff.
 24 juillet : Tran Seng Lyky,
 > 10, rue Béranger, Malakoff.
 31 juillet : Helary,
 > 242, av. P.-Brossolette, Malakoff.
 7 août : Nguyen Dac Minh,
 > 4, place De Lattre-de-Tassigny, Vanves.
 14 août : Weck,
 > 2, bd du Colonel-Fabien, Malakoff.
 15 août : Boiteau et Lo,
 > 14, av. J.-Jezequel, Vanves.
 21 août : Devaux et Coumière,
 > 8, rue de la République, Vanves.
 28 août : Provent,
 > 89, bd G.-Péri, Malakoff.
 4 septembre : Meyniel-Liber,
 > 99, rue Sadi-Carnot, Vanves.

ÉTAT CIVIL

DU 14 AVRIL AU 21 MAI 2005

→ **Bienvenue**

Tom Morel • Hamza Louizat • César Lemoine • Keira Ladine • Anselme Pauly • Colombine Sauvage • Adavan Ramashkanna • Victor Flamant • Myriam Benzid • Cécilia Vuillermoz • Natacha Lieumont • Alecya Gherdane • Ingrid Joulain • Loïs Escaig • Emilie Manscour • Valentine Linais • Tommy Martinval • Coline Nadot-Guitton • Eliot Collet • Aïcha Femandes • Kénesse Digbeu • Mehdi Hedy • Ilian Deqqaq • Amélie Pilleboue • Ousmane Bah • Peggy Modambou • Taïro Tali Hori • Dayo Kusimo • Erwan Foulon • Romy Vidondo • Julia Azergueras • Abinash Yogeswaran • Sacha Verdeil - Bernadet • Ambre Samson • Nathan Blons • Nelum et Nuwan Bentara Gurumanselage • Léa Peytavin • Lilas Berrada • Mélanie De Abreu • Justin His •

→ **Vœux de bonheur**

Yannick Ciais et Eline Picard • Xavier D'Haultfoeuille et Cécile Deux Ou Deust • Cherif Ihadjadene et Dominique Auffret • Antony Mahé et Carine Couillerot • Marie Jean-Akin Fontaine et Yuliya Byelousova • Julien Etevenard et Marie-Emilie Bouvet • Pascal Godefroy et Hélène Massot • Yves Brugiéregarde et Léa Rombeau • Rafik Mounhari et Schahrazed Bennekrouf • Alexis Benard et Laureen MC Gee • Patrice Richard et Benaramina Marlene • Paulo Reis Camargoet Estelle Zanatta • Upul Wamakulasuriya Fernando et Jean-Marie Mhindukulasuriya • Adel Firhina et Nadège Chajie •

→ **Services de garde**

Infirmières

Mme Aquilina :
 > 01 46 62 09 44.
 Mlles Lefaure, Raffanel, M. Poupeau :
 > 01 46 54 25 47.
 Mme Lefeuvre-Guilloux :
 > 01 47 46 99 31.
 Mmes Riccio et Schlossers :
 > 01 46 55 82 05.
 Mme Stoops-Devesa
 > 01 46 57 22 23
 ou 01 42 53 42 69
 ou 06 61 91 61 77.

Urgences dentaires

Dimanches et jours fériés :
 9 h à 12 h et 15 h à 17 h.
 > 01 47 78 78 34.

Urgences vétérinaires

Toutes les nuits (20 h-8 h).
 Dimanches et jours fériés.
 > 01 43 96 23 23 ou
 01 48 32 93 30.

→ **Condoléances**

Nassima Louanchi, 22 ans • Jean Lebougre, 55 ans • Micheline Pilet, 68 ans • Théo Polomack veuve Guesdon, 96 ans • Clara Lenoël épouse Delaporte, 89 ans • Phu La, 85 ans • Annie Maserati épouse Théron, 81 ans • Mauricette Charneau épouse Bothèreau, 85 ans • Mauricette Pannier épouse Vecchiato, 85 ans • Annick Tocque veuve Tonal, 76 ans • Michel Guezet, 69 ans • Marie-Louise Bragard veuve Renzaglia, 99 ans • Suzanne Doyen, 98 ans • Denise Guillemain veuve Legout, 94 ans • Michel Magne, 65 ans • Yolande Cavallo épouse Broye, 80 ans • Etoile Benayoun veuve Chekroun, 88 ans • Suzanne Corbel, 70 ans •

ASSOCIATIONS

→ **APCM**

A la veille des vacances

Chaque été, au moment des départs en vacances, certains se débarrassent purement et simplement de leurs compagnons à quatre pattes sur la voie publique. C'est faire preuve à la fois d'un manque d'humanité et de civisme. Si vous ne pouvez les emmener avec vous en vacances, il existe des solutions d'accueil temporaire. Renseignez-vous auprès du vétérinaire ou de la Société Protectrice des Animaux ou, pour les chats, auprès de l'APCM (Association de Protection des Chats de Malakoff). Au moment des vacances, l'APCM a particulièrement besoin de bénévoles qui pourront aider au "refuge" ou accueillir des chats, que ce soit de façon temporaire ou définitive. Appelez au :
 > 01 46 54 32 27.

→ **Commerce équitable**

Rendez-vous

Faites vos provisions de produits "équitables" pour l'été : ne manquez pas le dernier rendez-vous avant les vacances :
 > place du 11-Novembre, dimanche 26 juin, le matin.

→ **France Alzheimer**

Comment prendre contact

La maladie d'Alzheimer touche de plus en plus de personnes. Entre autres objectifs, l'association apporte aide et soutien aux familles qui ne savent comment faire face lorsqu'un de leur proche est atteint par cette maladie. Il est conseillé de prendre d'abord contact par téléphone avec Mme Manodriita (01 46 42 22 16) ou Mme Murette (01 46 32 07 53).

Cela permet aux familles d'exposer leur cas et à l'association de proposer des aides adaptées. Dans une 2^e étape, vous trouverez, à l'une des permanences, accueil et information. Vous y rencontrerez d'autres familles confrontées aux mêmes problèmes, avec lesquelles vous pourrez échanger des expériences. Rendez-vous possible avec un psychologue.
 > Le 1^{er} samedi du mois, 10 h/12 h.
 Centre Emile-Creps, 2^e étage, place Emile-Creps, 92120 Montrouge. (Bus 126, arrêt mairie de Montrouge. Parking voir tu resous le centre.)
 > Le 2^e lundi du mois, 15 h/17 h 30.
 Maisondes associations, 17, av. J.-B. Clément, 92140 Clamart.

→ **Secours populaire**

Dons et démarchage

Aucun démarcheur ne doit se présenter à domicile au nom du Secours Populaire. L'association ne fait ni collecte d'objets ni quête à domicile, à moins que le donateur ait demandé que le SPF passe à son domicile. Pour tout renseignement, s'adresser à la permanence (le mardi de 9 h à 11 h 30). Elle sera fermée en juillet et août.
 > 26, av. Pierre-Larousse. Tél. (et fax) :
 01 46 57 48 63.

→ **Secours catholique**

Bonnes vacances

L'accueil du Secours catholique (14 h-16 h30) reste ouvert jusqu'au mercredi 3 août et le dernier "p'tit déj" (9 h-11 h 30) avant les vacances aura lieu le jeudi 4 août. L'un et l'autre reprendront le jeudi 8 septembre.
 > 9 bis rue Danicourt.

AGENDA

→ JUIN

EXPOSITION Nils-Udo

> Maison des Arts,
105, av. du 12-Février-1934.
Jusqu'au 17 juillet.

→ 14 JUIN

EXPOSITION "Présences"

Sculptures de
Pauline Baste Morand
> Bibliothèque, 24, rue Béranger
Jusqu'au 3 juillet.

→ 18 JUIN

COMMÉMORATION Appel du général De Gaulle

Cérémonie au monument aux
morts
> 11 h 30, place du 14-Juillet.

→ 18 JUIN

SOLIDARITÉ avec Neb Nooma

> 18 h 30, MJQ
4, bd Henri-Barbusse.

→ 25 JUIN

DANSE Eclipse

Par l'atelier chorégraphique de la
MJQ. Création et mise en scène :
Henry Coranson. Chorégraphie :
Nanou Coranson
> 20 h 30, Salle des fêtes J.Jaurès
51, bd Gabriel-Péri.
Réservation au service Jeunesse.

→ 27 JUIN

RETRAITÉS Inscriptions aux sorties d'été

> Salle des conférences,
22 bis, rue Béranger,
9 h/11 h 30 et 14 h/16 h 30.

→ 27 JUIN

MUSIQUE Cabaret jazz

> 19 h 30,
Salle des fêtes Jean-Jaurès,
51, bd Gabriel-Péri
Réservation au conservatoire

→ NUIT DU 13 JUILLET

FÊTE NATIONALE Grand bal

Animé par l'orchestre Blue Night.
> 21 h 30/2 h, place du 11-
Novembre.

Feu d'artifice

> 22 h 30, stade Marcel-Cerdan.

Retraite aux flambeaux

> 23 h, du stade Cerdan
à la place du 11-Novembre.

→ 25 AOÛT

COMMÉMORATION De la Libération de Paris et Malakoff

Inauguration d'une plaque
en hommage aux combattants
de la Libération.

> 17 h, rue Henri-Martin.

Itinéraire avec dépôts de gerbes :
> place de l'Insurrection
(Vanves), avenue Verdier
(Montrouge) ; plaque Rol-Tanguy
(rue François-Coppée), plaque du
Maréchal-Leclerc.

Hommage au monument aux
morts

> 18 h 30, place du 14-Juillet

→ 2 SEPTEMBRE

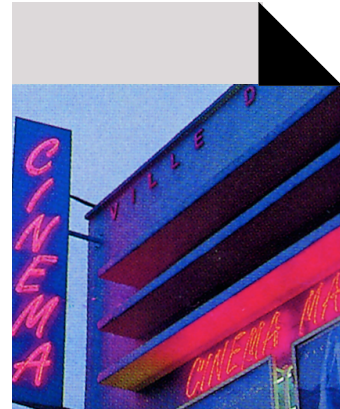
RENTRÉE SCOLAIRE

Rendez-vous avec le service Jeunesse et ses partenaires, en juillet, pour les cafés-parasols.



Coups de ♥ de l'ACLAM

> Sorties : Paris à pied (15^e arrondissement), 18 juin.
Adhésion ACLAM, informations et inscriptions :
> Service culturel en mairie - 01 47 46 76 30 ou 01 47 46 75 78.



→ Les films de de juin-juillet

> Cinéma Marcel-Pagnol,
47, avenue Pierre-Larousse
Tél. 01 46 54 21 32

❖ Lemming

de Dominik Moll.

❖ L'intrus

de Claire Denis.

❖ L'argent de poche

de François Truffaut.

❖ Travaux on sait quand ça commence

de Brigitte Rouan.

❖ Last days

de Gus Van Sant.

❖ Vaillant pigeon de combat

de Gary Chapman.

❖ L'interprète

de Sydney Pollack.

❖ Nordeste

de Juan Solanas.

❖ Les poupées russes

de Cédric Klapisch.

❖ Kingdom of heaven

de Ridley Scott (V.O.).

❖ Locataires

de Kim Ki Duk.